

Réglages

Les 6 principaux paramètres du boîtier de ventilation

1 La consigne de température de ventilation

C'est la température à partir de laquelle le ventilateur accélère. Pour chaque stade physiologique, il y a des recommandations pour les consignes températures. (Voir tableaux 1 et 2)

2 La consigne de température de chauffage

C'est la température à partir de laquelle le chauffage s'arrête ou fonctionne au niveau minimum indiqué.

3 Le pourcentage minimum de ventilation

C'est le niveau minimal de ventilation. Il correspond au niveau de ventilation appliqué lorsque la température de la sonde est égale ou inférieure à la température de consigne.

4 Le pourcentage maximum de ventilation

C'est le niveau maximal de ventilation, souvent fixé à 100 %. Le maximum est atteint lorsque la température de la salle est supérieure à la somme de la température de consigne de ventilation et de la plage de ventilation.

5 La plage de ventilation, phase d'accélération

Elle correspond au nombre de degrés pour passer du pourcentage minimum au pourcentage maximum de ventilation. Sous condition que la puissance d'extraction soit bien dimensionnée, la plage de ventilation recommandée est de 7 °C pour la maternité et de 6 °C pour tous les autres stades.

6 La plage de chauffage, phase de décélération

Elle correspond au nombre de degrés pour passer du pourcentage maximum au pourcentage minimum de chauffage. Une plage de 1 à 2 °C en maternité et en post-sevrage est recommandée.

Avec **Céline Chevance**, technicienne d'élevage, *Rezoolution*

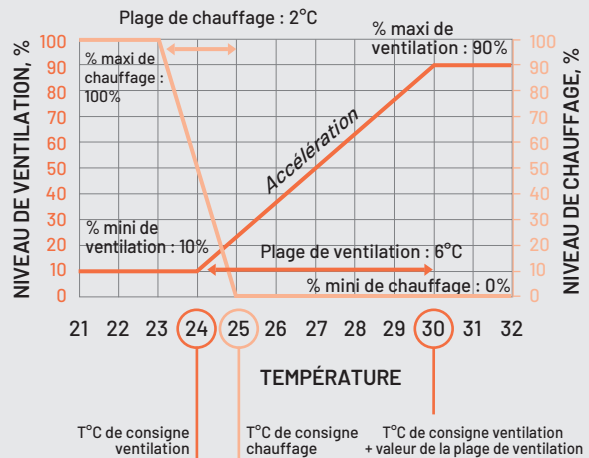
Consigne de température de ventilation

Tableau 1 : pour des salles sans chauffage	Verrerie- Gestante	Engraissement	
		Début (Entrée > 25 kg)	Fin
Hiver	20 °C	24 °C	22 °C
Été	22 °C	24 °C	24 °C

Tableau 2 : pour des salles avec chauffage	Maternité	Post-Sevrage (Entrée 7-8 kg)
Début	22-24 °C	27-28 °C
Fin	19-20 °C	24 °C

Fonctionnement d'un boîtier de ventilation

Schéma du fonctionnement d'un ventilateur pour une consigne de température de ventilation de 24 °C, une plage de ventilation de 6 °C, un pourcentage mini de 10 % et un pourcentage maxi de 100 %.



Source : Rezoolution



En savoir plus
sur l'expertise
Rezoolution



Retrouvez
l'article complet
dans Porcmag n° 574